

## Déclaration des aides *de minimis*

ENTREPRISE : \_\_\_\_\_

SITE DE : \_\_\_\_\_

N° de SIREN : \_\_\_\_\_

Nombre de sites juridiquement regroupés sous le même SIREN : \_\_\_\_\_

Intitulé de l'aide présentement demandée : \_\_\_\_\_

1. **Ensemble des aides d'Etat dites « *de minimis* », tous domaines confondus**, ayant fait l'objet d'un versement à l'entreprise (et non seulement au site concerné) au cours des 3 derniers exercices fiscaux précédant la date de signature de cette déclaration ; ou aides déjà décidées pouvant faire l'objet d'un versement sous 3 ans :

Description de l'aide	Date de décision	Montant de l'aide de minimis	Organisme
TOTAL			

Le terme *de minimis* désigne une aide d'Etat versée par tout organisme public en dehors de tout régime d'aide notifié à la Commission européenne ou en dehors de tout régime-cadre exempté.

Les aides *de minimis* sont qualifiées comme telles dans la convention d'attribution de l'aide.

Le montant brut total des aides *de minimis*, octroyées à une même entreprise ne peut excéder 200.000 euros sur une période de 3 exercices fiscaux.

L'ADEME doit obtenir de l'entreprise concernée, avant l'octroi de l'aide, une déclaration relative aux autres aides *de minimis* qu'elle a reçues au cours des deux précédents exercices fiscaux et de l'exercice fiscal en cours.

2. **Ensemble des aides publiques reçues ou envisagées pour le projet présenté :**

Description de l'aide et nom de l'organisme sollicité	Date de décision	Montant de l'aide	Montant de minimis

Je soussigné, \_\_\_\_\_, en tant que  
certifie l'exactitude et l'exhaustivité des informations rapportées ci-dessus

Date :

Signature :

Tampon :